



RÈGLEMENT SPORTIF (v3 - 27/05/20)

1. DESCRIPTION

1.1 1^{ère} **Copa Classics Països Catalans 2020-2021** de rallyes de régularité sur routes ouvertes réservée aux véhicules classiques.

2. CLUBS ORGANISATEURS

2.1 Les clubs organisateurs de la 1^{ère} Copa Classics Països Catalans 2020/2021 sont les clubs de **Pista i Rallye**, **RallyClassics**, **les Amics del Motor Antic i Esportiu** & **Vallespir Rétro Courses**.

3. CATÉGORIES

3.1 Sont admis, les véhicules dont la date de 1^{ère} mise en circulation est antérieure au 15-01-1995.

Les véhicules doivent être conformes au Code de la Route (certificat d'immatriculation, contrôle technique et assurance en cours de validité), les conducteurs titulaires d'un permis de conduire valide.

Les organisateurs ne pourront être tenu responsables d'un changement de réglementation en cours de saison qui les obligerait à modifier un article et/ou une catégorie du règlement.

3.2 **Quatre catégories** sont constituées selon l'âge des véhicules ainsi que d'une **catégorie Scratch** :

- **Catégorie ANTIC**: Voitures dont la date de 1^{ère} mise en circulation est antérieure au 31/12/1970
- **Catégorie HISTORIC**: Voitures dont la date de 1^{ère} mise en circulation est comprise entre le 01/01/1971 et le 31/12/1980

- **Catégorie CLASSIC**: Voitures dont la date de 1^{ère} mise en circulation est comprise entre le 01/01/1981 et le 31/12/1990
- **Catégorie YOUNGTIMER**: Voitures dont la date de 1^{ère} mise en circulation est comprise entre le 01/01/1991 et le 15/01/1995

3.3 L'organisation pourra effectuer des vérifications techniques sur les véhicules, avant le départ, une fois l'épreuve terminée ou à tout moment, si celle-ci le considère opportun.

3.4 L'utilisation d'éclairages à "LED" est interdite.

4. CALENDRIER

4.1 Les rallyes constituant la Copa sont les suivants :

- ✓ **XVIII RALLYE D'HIVERN** (17 & 18 janvier 2020, Viladrau)
- ✓ **II RALLY CLASSIC GIRONA** (14 novembre 2020, Cassà de la Selva)
- ✓ **XI BOUCLE DU VALLESPIR-ROUSSILLON** (12 & 13 décembre 2020, Arles sur Tech)
- ✓ **XIX RALLYE D'HIVERN** (janvier 2021, Viladrau)
- ✓ **RALLYE DELS CARRILETS** (mai 2021, Llagostera)
- ✓ **XII BOUCLE DU VALLESPIR-ROUSSILLON** (juin 2021, Le Boulou)
- ✓ **I RALLY HISTORIC SANT JOAN** (date à définir 2021, St Joan de les Abadesses)
- ✓ **III RALLY CLASSIC GIRONA** (novembre 2021, Cassà de la Selva)

4.2 La participation à un minimum de 3 rallyes est obligatoire pour pouvoir prétendre aux récompenses de fin de saison.

5. CLASSEMENT

5.1 Tous les concurrents classés dans chacun des rallyes recevront des points pour la classification Scratch ainsi que pour leurs catégories respectives selon le barème suivant :

- O 1^{ère} place: 1 point
 - O 2^{ème} place: 2 points
 - O 3^{ème} place: 3 points
 - O 4^{ème} place: 4 points
 - O 5^{ème} place: 5 points
 - O 6^{ème} place: 6 points
 - O 7^{ème} place: 7 points
 - O 8^{ème} place: 8 points
 - O 9^{ème} place: 9 points
 - O 10^{ème} place: 10 points
 - O 11^{ème} place: 11 points
- Et ainsi de suite jusqu'au dernier classé.

5.2 Tous les concurrents ayant pris le départ de l'un des rallyes et ayant abandonnés en cours de route, recevront un point de plus que le dernier concurrent classé du rallye venant de se dérouler.

5.3 Dans le cas d'une non-participation à un rallye, 100 points seront attribués au concurrent, aussi bien pour le classement Scratch que pour sa catégorie. Si un rallye venait à dépasser les 100 participants, il sera attribué au concurrent autant de points que le nombre de concurrents engagés.

5.4 Le concurrent ayant totalisé le moins de points en fin de saison sera considéré comme le vainqueur Scratch absolu. **Seuls les 6 meilleurs résultats seront comptabilisés et entreront en compte pour le classement final.**
Le concurrent ayant totalisé le moins de points dans sa catégorie en fin de saison sera déclaré vainqueur de sa catégorie. **Seuls les 6 meilleurs résultats seront comptabilisés et entreront en compte pour le classement final.**

5.5 En cas d'ex æquo, aussi bien pour le classement Scratch que pour chacune des Catégories, sera déclaré vainqueur le concurrent qui aura obtenu le plus de premières places Scratch ou Catégorie selon le cas. Si l'égalité persistait, les secondes positions seront prises en compte et ainsi de suite jusqu'à ce que l'égalité soit rompue. Si cette disposition ne suffisait pas, l'avantage irait au véhicule ayant la cylindrée la plus faible.

6. CHONOMETRAGE

6.1 Le chronométrage effectué au dixième de seconde est confié à BLUNIK PRECISION CHRONO.

6.2 Il est de la responsabilité de chaque équipage de s'assurer que leur "transpondeur" fonctionne correctement, en vérifiant le bon état de la fixation (velcros) et qu'il soit toujours en bon état de fonctionnement.

6.3 L'organisateur ne saurait être responsable de problèmes de lecture qui seraient dus à une mauvaise fixation du «transpondeur» dans le véhicule.

6.4 En cas de panne de l'appareil (voyant lumineux éteint), le concurrent devra au plus vite appeler le numéro d'urgence de l'organisation qui lui indiquera où se trouve un poste de commissaire, seul habilité à procéder à la réactivation ou au remplacement du «transpondeur».

6.5 Les zones de régularité sont mesurées au mètre près. L'organisateur indiquera les moyens qu'il a mis en œuvre pour mesurer l'itinéraire.

6.6 Les départs des zones de régularité se trouvent sous le régime dit de l'autoStart communément appelé «Monte Carlo».

7. REMISE DES PRIX

7.1 En fin de saison, les 3 premiers équipages du classement scratch seront récompensés, ainsi que les trois premiers équipages de chacune des catégories.

- Le VAINQUEUR SCRATCH de la COPA 2020-2021 se verra remettre une INSCRIPTION GRATUITE VALABLE POUR LE RALLYE COSTA BRAVA HISTORIQUE 2022
- Les VAINQUEURS respectifs de chacune des 4 CATÉGORIES se verront remettre une INSCRIPTION GRATUITE VALABLE POUR UN RALLYE DE LA COPA 2022. Le VAINQUEUR SCRATCH de la COPA 2020 - 2021 n'aura pas droit à ce prix qui ira automatiquement au DEUXIÈME CLASSÉ de la Catégorie à laquelle il participe.
- UN TIRAGE AU SORT ENTRE TOUS LES CONCURRENTS CLASSÉES DE LA COPA SERA EFFECTUE EN FIN DE SAISON. LA RECOMPENSE DE CE TIRAGE AU SORT EST LA MOITIÉ DE L'INSCRIPTION OFFERTE POUR LE RALLYE COSTA BRAVA HISTORIC 2022

8. DROITS D'INSCRIPTION

8.1 Chaque organisateur est libre de fixer sur sa propre épreuve, les droits d'inscription qu'il souhaite, en fonction des particularités de l'épreuve et selon les critères qui lui sont propres. Il est également libre de consentir, sur l'épreuve qu'il organise, des remises sur ces droits d'inscription.

9. DISPOSITION ADDITIONNELLE

9.1 Toutes ces règles ou obligations seront reprises dans les règlements propres à chacune des épreuves. Dans l'hypothèse d'un cas particulier non prévu dans le présent règlement, chaque organisateur sera à même de traiter et statuer de sa propre initiative.